



Rapport du Haut Conseil à la vie associative

L'engagement associatif ouvert à tous

Quelques clés pour une société plus harmonieuse et solidaire

Adopté le 02 juillet 2019

L'engagement bénévole associatif participe au développement d'une société, plus solidaire et fraternelle, attachée à servir l'intérêt général et le bien commun, et favorise, l'expression d'une conscience citoyenne attentive à la construction d'un « vivre ensemble » respectueux de sa diversité.

L'engagement associatif bénévole est un exercice de citoyenneté et un levier d'inclusion sociale

Les nombreuses études et indicateurs qui mesurent régulièrement la vie associative, témoignent d'une évolution positive de l'engagement bénévole.

Pour autant, force est de constater que le taux d'engagement a toujours accusé une certaine disparité, selon les catégories socio – économiques, les populations aux revenus plus modestes, présentant un taux d'engagement associatif inférieur à ceux qui ressortent dans les classes sociales plus aisées.

Ainsi, les populations les plus fragilisées, ne bénéficient que trop faiblement d'un environnement associatif qui serait susceptible de restaurer confiance, volontarisme, estime de soi, et compétences.

Cet état de fait, a conduit le HCVA à s'autosaisir conformément à l'une de ses missions « Proposer toutes mesures utiles au développement, de la vie associative » avec l'objectif de mieux appréhender au sein des catégories socio-économiques les plus fragiles, les dynamiques de l'engagement, les freins contrariant sa mise en œuvre, comme les bonnes pratiques associatives susceptibles de le développer.

Le HCVA a souhaité limiter son champ d'investigation aux populations décrites ci-dessus, étant précisé que la dynamique de l'engagement concerne aussi d'autres populations, jeunes, ruraux, retraités etc. qui ont déjà ou feront l'objet d'études spécifiques.

Il ne s'agit pas de dire « tout le monde doit être bénévole » mais tous ceux qui le souhaitent devraient pouvoir l'être.

Les enjeux de l'engagement

Au-delà de la ressource principale que constitue le bénévolat pour les associations, c'est aussi pour les personnes qui s'engagent un formidable lieu d'émancipation, d'apprentissage et d'échanges.

Pour celles et ceux qui rencontrent des difficultés dans leur parcours professionnel ou dans leur parcours de vie, le bénévolat est source d'insertion, la rencontre avec l'autre permet de sortir d'un environnement parfois difficile. Le bénévolat valorise l'individu, il peut lui rendre sa dignité en lui faisant prendre conscience qu'il est utile aux autres, qu'on a besoin de lui, qu'il est attendu.

Le bénévolat est source de richesse pour tous, la plupart des personnes engagées dans une association témoigne de ce qu'elles ont reçu, souvent bien au-delà de ce qu'elles ont apporté. Cet enrichissement peut aussi se traduire en nouvelles compétences acquises, en savoir-faire, pouvant être valorisés dans la vie professionnelle et personnelle. Sur la valorisation des acquis de l'expérience bénévole, le Haut Conseil a rendu 2 avis¹ dans lesquels il en souligne l'importance pour les bénévoles et invite les responsables d'associations à faire connaître ce dispositif.

Pour tous, l'engagement bénévole peut être une occasion de participer à une action citoyenne, de prendre conscience de son pouvoir d'agir au bénéfice de l'intérêt général au plus près des territoires.

Cette capacité ne doit pas être réservée à une catégorie de personnes, l'origine sociale, géographique et le niveau de formation ne devant pas constituer des obstacles.

Ainsi, l'intégration des personnes éloignées de l'engagement doit être une préoccupation partagée par les associations et les pouvoirs publics.

En cela les associations, à tout le moins, certaines d'entre elles, ont besoin de se transformer, d'évoluer, de s'ouvrir à de nouvelles formes d'engagement. L'accueil des populations les plus fragiles nécessite de prévoir des parcours d'engagement adaptés, afin que tous ceux qui le souhaitent puissent demain devenir un bénévole.

L'engagement permet également d'expérimenter le « vivre ensemble » autour d'un projet, le faire ensemble au service d'autrui sur tous les territoires, que ce soit dans les grandes villes où l'anonymat est parfois source d'isolement, de solitude, ou dans les villages éloignés des axes de communications, où le sentiment d'abandon prévaut en contre point d'une diminution des services publics. De nouveaux lieux de sociabilité sont alors nécessaires et les associations en expriment les premières réalités.

Ainsi il importe de comprendre ce qui compose cette barrière virtuelle ou réelle à un engagement associatif souhaité mais souvent craint, de repérer les exemples positifs d'ouverture et de préconiser des dispositions facilitatrices.

Enfin, rendre le bénévolat accessible à tous, c'est aussi construire une société riche de toutes ses diversités et dans laquelle chaque individu aura une place pour agir au service de tous, en fonction de ses souhaits, de ses besoins.

Les associations ont un tout premier rôle à jouer pour rendre la société plus inclusive.

¹ Rapport sur la validation des acquis de l'expérience bénévole associative - novembre 2013 et rapport de suivi - Juin 2018

1. Qui sont les bénévoles aujourd'hui ?

1.1. Sociologie des bénévoles

Depuis qu'il existe des travaux et enquêtes sur le bénévolat, les mêmes tendances sont repérées. Ce sont majoritairement les plus diplômés, et/ou appartenant aux catégories socio professionnelles les plus élevées qui sont bénévoles. On constate peu d'évolution dans la typologie des bénévoles associatifs, et notamment chez les élus ou, responsables d'activités (qu'il s'agisse de leurs professions, niveaux d'études, âge, sexe).

Les baromètres réalisés par France Bénévolat et Recherches et Solidarités² confirment cette tendance sur la durée pour les associations d'intérêt général.

La dernière enquête de Lionel Prouteau³ précise ces informations.

Ainsi, 43% de la population des plus de 18 ans en 2017 pratiquent ou ont pratiqué une activité bénévole. Plus de 6 adhésions sur 10 se traduisent par une participation bénévole dont 1/3 de façon régulière. Il faut également noter que plus de 90% des participations bénévoles se font dans les associations.

✓ Critères sociaux

Sur le plan démographique, il existe toujours une différence entre le taux de participation bénévole des hommes, 45,1% et celui des femmes, 41,6%. Cependant, cet écart diffère selon les secteurs, et si les hommes sont plus nombreux dans les associations sportives, ce sont les femmes que l'on retrouve majoritairement dans les associations sociales ou éducatives.

Concernant l'influence des diplômes, pour l'ensemble des secteurs associatifs, le taux de participation des diplômés de l'enseignement supérieur est de 55,1% tandis que celui des non diplômés ou titulaires du brevet est de 36%. Très logiquement, entre les deux, le taux de participation des titulaires du baccalauréat est de 45,7%.

(Voir quelques données en annexe).

✓ Secteur d'intervention

L'étude de Lionel Prouteau montre qu'il existe des différences importantes dans la sociologie des bénévoles selon les secteurs d'intervention des associations. Ainsi, contrairement aux autres secteurs ou engagement et diplômes sont corrélés, dans le secteur sportif il n'y a aucun lien et dans le domaine des loisirs, les plus diplômés sont moins nombreux.

² L'évolution de l'engagement bénévole associatif en France, de 2010 à 2019. Etude France Bénévolat IFOP avec l'appui de recherches et Solidarités - Mars 2019

³ Lionel Prouteau : Bénévolat et bénévoles en France en 2017. État des lieux et tendances Rapport de recherche Octobre 2018

✓ **Lieu d'implantation**

Toujours d'après la dernière étude 2017 sur le bénévolat, la participation bénévole est plus forte en milieu urbain, contrairement aux résultats des études des années antérieures. Cependant, le secteur du sport et surtout celui des loisirs attirent davantage en milieu rural.

1.2. L'association perçue comme une école de démocratie

L'association peut être un lieu facilitateur d'ascension sociale, un facteur d'inclusion. Quelle signification donner à ces objectifs affichés ? L'association parvient-elle à être un lieu pour apprendre, un lieu pour exercer des responsabilités, ou reste-t-elle une école de démocratie réservée seulement à une partie de la société ?

On peut considérer que pour la plupart, les associations fonctionnent de façon démocratique. Election aux postes de responsabilités, accès de tous au processus décisionnel à travers l'assemblée générale. Elles peuvent aussi être des lieux d'apprentissage de la démocratie, d'encouragement à la participation qui se traduiront par un désir de contribuer à la vie de la cité.

Dans un contexte de défiance vis-à-vis des institutions publiques, des partis politiques et autres organisations, les associations bénéficient d'un niveau assez élevé de confiance.

Le baromètre présenté par le centre d'étude de la vie politique (CEVIPOF) nous apprend dans sa dernière enquête de janvier 2019 que les associations recueillent un indice de confiance de 67% quand les syndicats sont à 30% et les partis politiques à 12%.

On peut donc en conclure que la population a des attentes fortes vis-à-vis des associations et que celles-ci doivent y répondre également dans leur fonctionnement.

Les associations sont aussi des lieux d'apprentissage pour les jeunes comme pour les moins jeunes, d'un mode de fonctionnement en échange et dialogue.

1.3. Les différents niveaux d'engagement associatif, de l'adhésion à la participation aux instances dirigeantes

Les diverses auditions auxquelles le HCVA a procédé ont permis de dessiner une image plus détaillée, étayée par des témoignages sur les pratiques des associations.

✓ **Quel rôle possible pour les adhérents ?**

Dans certains cas, les bénévoles sont toujours des adhérents mais parfois à l'inverse les bénévoles n'adhèrent pas. Lionel Prouteau dans son étude nous apprend que près du quart du bénévolat associatif est le fait de non-adhérents. Ces situations peuvent relever de la décision des bénévoles qui ne souhaitent pas adhérer, elles peuvent aussi relever du mode d'organisation des associations. Certaines d'entre elles, fédérations ou unions, n'ouvrent la possibilité d'adhésion qu'aux personnes morales.

✓ **La place des bénévoles engagés dans l'action sur le terrain**

On constate, depuis plusieurs années, que les actions de terrain sont privilégiées par les personnes qui souhaitent s'engager et c'est donc dans cette perspective qu'elles doivent être accueillies. Pour certaines d'entre elles, l'action directe est plus facile, moins « intimidante », elle peut requérir moins de compétences, tout au moins, moins de connaissances théoriques, administratives. ...

✓ **Quel accès aux responsabilités ?**

Quelle reproduction des modèles de la société ? Un plafond de verre ?

Les écarts entre diplômés/non-diplômés, cadres/ouvriers, employés, sont encore plus marqués entre les administrateurs et les bénévoles d'action et s'accroissent dans les fonctions de Président(e).

Le diplôme reste un discriminant fort. Ainsi parmi les adhérents exerçant une responsabilité, l'étude de Lionel Prouteau dénombre 43,5% de diplômés de l'enseignement supérieur alors que cette catégorie ne représente que 35,7% de l'ensemble des adhérents. Les fonctions de présidence quant à elles sont exercées à 48% par les diplômés de l'enseignement supérieur contre 21% titulaires au plus du BEPC, et 12,4% pour les titulaires au plus du baccalauréat.

Aussi est-il apparu important au Haut Conseil de repérer les défis à relever et faire part des réponses que certaines associations ont déjà apportées et qui pourraient être développées.

2. Les défis à relever

Le secteur associatif, face à un modèle économique impacté par la diminution des aides de l'état et des collectivités territoriales, peut conduire ses dirigeants à privilégier « une culture professionnaliste » dans un langage qui lui est propre. De ce fait, la nature de l'engagement se voit réduite à une simple logique d'apport de compétences, qui risque de décourager un engagement puisant sa force dans le service de l'intérêt général, et la quête de sens qu'il en retire.

2.1 Les défis propres aux associations :

✓ **Accueil, participation au projet ...**

Dans certaines associations, les bénévoles en place, habitués à travailler ensemble depuis plusieurs années, ne sont pas toujours enclins à ouvrir leur « cercle » à d'autres, plus jeunes, différents, moins disponibles qu'eux ... Au-delà de l'accueil immédiat, c'est aussi la manière dont ces nouveaux bénévoles sont intégrés dans la conception et la mise en œuvre du projet qui peut constituer un **obstacle pour un nouvel engagé qui ne dispose pas de tous les « codes »**.

✓ **Le rôle du numérique : facilitation pour les uns, obstacles pour les autres**

Des travaux antérieurs du Haut Conseil comme des enquêtes générales sur l'utilisation des outils numériques dans les associations montrent que cela peut être un outil facilitateur comme un obstacle, selon les personnes. La fracture numérique peut se manifester au sein des bénévoles, entre ceux qui maîtrisent les outils, et ceux qui rencontrent plus de difficultés, pour des raisons soit de pratiques générationnelles, soit d'accès quotidien à ces outils. Or ne pas maîtriser ce mode de communication peut être considéré comme constituant un obstacle à une bonne exécution des missions concourant au développement du projet associatif.

✓ **Le manque de visibilité sur les possibles prises de responsabilités**

Il arrive que des bénévoles soient « cantonnés » à des tâches d'exécution sans possibilité de participer à l'élaboration des projets et à la prise de décisions. Ces modes de fonctionnement peuvent donner aux bénévoles le sentiment d'être exclus, alors que l'association pourrait être un lieu accessible à tous et dans toutes ses dimensions.

✓ **La réticence des dirigeants en exercice...**

L'attitude décrite plus haut, est parfois encore plus évidente au sein de l'instance dirigeante et il n'est pas rare de constater que des élus d'associations se plaignent de ne pas trouver de successeur quand dans le même temps, aucun accueil, ouverture ou accompagnement ne sont organisés. Or il est dommage de ne pas prêter attention à cette envie d'agir, d'engagement manifesté par nombre de personnes qui mal accueillies peuvent se détourner des associations.

2.2 Freins propres aux bénévoles :

✓ **Autocensure ... Corrélation entre diplôme et engagement**

Certains blocages sont le fait de bénévoles eux-mêmes qui disposant de peu ou pas de diplômes considèrent qu'ils ne peuvent faire partie de l'instance dirigeante d'une association et ne vont donc jamais se présenter à une quelconque élection.

Peur de ne pas être assez compétent, de ne pas avoir les connaissances suffisantes pour assurer ses missions.

✓ **A leur environnement : contraintes professionnelles, familiales**

Les contraintes professionnelles et familiales constituent souvent des obstacles importants pour s'engager dans les associations. Il est en effet plus facile de dégager un peu de temps pour un salarié qui peut maîtriser ses horaires, (cas des cadres par exemples) que pour un salarié dont les horaires sont rigoureusement contraints. De même les enfants en bas âge, nécessitent une garde et donc une dépense qui viendra alourdir la contrainte.

✓ A leur situation : handicaps, fragilités sociales ...

La situation de certaines personnes confrontées à un handicap physique ou mental, et à, ou, une situation sociale fragile, peut s'opposer à la volonté d'engagement.

3. Des réponses adaptées aux défis

3.1 Le rôle des responsables en place

✓ La volonté des responsables d'accueillir, de s'ouvrir, de partager constitue la première réponse.

La diffusion par les associations d'outils permettant aux bénévoles de repérer les acquis de leur engagement et la possibilité de les valoriser est un élément sur lequel les responsables d'associations ont un rôle important à jouer. Faire connaître aux bénévoles le passeport de

l'engagement permettant de recenser les acquis de l'engagement bénévole et ensuite de les faire valoir dans une démarche de formation peut constituer pour certaines personnes, un encouragement fort à s'impliquer.

3.2 Des facilités dans l'organisation

- ✓ **Des pratiques, des espaces et des horaires adaptés aux bénévoles selon l'âge, la situation professionnelle, familiale ...**
- ✓ **La prise en charge des frais de baby-sitting pour les bénévoles jeunes parents**
- ✓ **Des réunions hors des horaires de travail**
- ✓ **Des activités « hors les murs » ne nécessitant pas ou peu de contraintes horaires ou de logistique lourde**
- ✓ **Des temps conviviaux pour faciliter les échanges entre bénévoles, et entre bénévoles de terrain et administrateurs, pour mieux fédérer**
- ✓ **Des temps d'accueil dédiés à la découverte de l'association, au tutorat**
- ✓ **Une visibilité accrue des possibilités d'engagement offertes par une large communication**

3.3 Quelques exemples

- ✓ **Les programmes de France bénévolat**

Handicapés, personnes sous -main de justice, jeunes, personnes en situation de solitude ...

France bénévolat s'est donné comme objet : « promouvoir et développer le bénévolat ; orienter les bénévoles vers les associations pouvant répondre à leurs attentes ; mieux connaître les besoins des associations en compétences bénévoles et ainsi participer au développement de la vie associative ⁴»

Dans cette perspective, l'association développe des programmes afin de favoriser le bénévolat pour tous. Ainsi, Handi CAP engagement, accompagne les associations dans l'accueil des bénévoles en situation de handicap, notamment en recensant les bonnes pratiques, en sensibilisant les différentes structures et en encourageant la coopération inter associative.

Le programme « bénévolat et parcours pénal » permet de faciliter le bénévolat pour les personnes sous- main de justice et ainsi favoriser leur insertion ou réinsertion. Cet engagement leur permet également d'acquérir ou développer des compétences qui pourront ensuite être valorisées.

- ✓ **Des pratiques d'autres associations**

La Chorba, le Secours catholique, le Secours Populaire, Mouvement ATD Quart monde ...

L'audition d'un responsable de l'association La Chorba⁵ a permis de mesurer les pratiques d'une association.

Il n'y a pas de « hiérarchie » entre les bénévoles et même entre les accueillants et les accueillis. La bienveillance semble être le « maître mot dans cette association.

⁴ Extrait des statuts

⁵ Voir lien sur le site de l'association en annexe

A la Chorba, il y a une réelle attention à proposer un parcours aux bénévoles. La personne accueillie peut devenir bénévole, prendre des responsabilités au fur et à mesure, cela peut même déboucher sur un parcours d'insertion.

Chacun peut trouver sa place en fonction de ses souhaits, de ses compétences et ainsi se sentir partie prenante d'un projet global.

Les nombreux moments d'échanges et de dialogue entre bénévoles mais également avec les bénéficiaires, contribuent à faire grandir le projet au service de tous.

Ce climat d'accueil et de bienveillance, fidélise les bénévoles, de plus les propositions qui leur sont faites tiennent compte de leur appétence.

Au Secours catholique, association nationale forte de 70 000 bénévoles, des évolutions sont en cours dans l'accueil et la place faite à tous les bénévoles.

L'audition de 2 représentants, un salarié et un bénévole, a présenté les changements voulus par l'association et qui se déclinent dans le Projet National 2016-2025. Comme pour la Chorba, la personne en situation de fragilité est reconnue dans ce qu'elle est, pour ce qu'elle est, dans ses différences et ses propres compétences. Les « Savoirs » inscrits dans le Projet National, et dont nous reprenons un extrait, illustre bien le chemin parcouru dans les esprits et les pratiques.

« Les personnes et les groupes vivant des situations de précarité disposent de savoirs issus de leur culture et de leur expérience de vie. Ces savoirs sont méconnus, voire méprisés. Or leur prise en compte est fondamentale pour lutter efficacement contre la misère et l'exclusion. La reconnaissance et le partage de ces savoirs avec d'autres acteurs permettent à chacun de prendre une part active dans la transformation de la société et nous aide collectivement à grandir en humanité. »

Une rencontre a eu lieu avec des bénévoles et 1 salarié du Secours populaire dans un département rural. L'importance de l'accueil et de l'écoute lors de la première rencontre apparaît comme fondamentale. Les échanges témoignent de la nécessité d'adapter les propositions aux attentes des bénévoles car certains d'entre eux souhaitent trouver, grâce à leur engagement, un lieu de partage et de convivialité, quand d'autres sont heureux de mettre leurs compétences au service du projet.

✓ Des exemples déjà réalisés

La Chorba propose à des bénéficiaires d'être à leur tour acteurs pour la mise en œuvre du projet en fonction de leurs compétences et de leurs appétences.

Le Secours catholique a quant à lui, mis en place une commission nationale, permettant à des bénévoles, certains anciens bénéficiaires, de formuler des propositions à l'adresse du conseil d'administration. Cette instance, pour une association dont les entités locales n'ont pas de personnalité juridique, permet ainsi à un plus grand nombre de participer à la définition du projet.

Le Secours populaire adapte ses horaires, et les lieux d'intervention, notamment pour permettre aux étudiants de s'engager sur des actions de proximité de leurs lieux d'études.

Au Mouvement ATD Quart monde, qui compte davantage d'engagés que de salariés, pour encourager à l'engagement et à la citoyenneté dont l'accès est difficile pour les plus pauvres des universités populaires ont été mises en places. Elles permettent sur un sujet choisi et préparé en amont par les personnes concernées, de traiter des questions d'engagement et de citoyenneté en donnant à tous la possibilité de s'exprimer.

4. Propositions pour un engagement ouvert à tous

4.1 A l'initiative des associations

✓ Exemples de leviers à mettre en œuvre

Il semble que trop d'associations proposent d'emblée des activités à leurs futurs bénévoles, au lieu, dans un premier temps, de se contenter d'être à l'écoute de leurs attentes, d'essayer de comprendre leurs motivations. Il s'agit de **privilégier, autant que faire se peut, la réponse aux attentes des bénévoles avant de songer aux besoins de l'association.**

La formation est la première demande des bénévoles et si les associations veulent se renouveler, elles ne doivent pas négliger cette requête. Formation mais également questionnement sur les attendus du **projet associatif**, sur la **gouvernance qui l'anime**, sur les **valeurs** qu'il sous-tend. Les bénévoles seront d'autant plus investis et fidèles qu'ils pourront partager le projet. À contrario, l'incompréhension des règles, des codes, ne facilite ni l'accueil ni l'intégration dans l'association.

D'autres leviers peuvent être aisément répertoriés, et associés à divers états qu'il s'agisse des jeunes, des actifs etc. mais il nous semble opportun de **mettre l'accent sur la ruralité qui conjugue souvent difficulté de sociabilité, liée à l'isolement et pauvreté dissimulée.** La mobilité, son organisation et son coût peuvent entraver fortement l'engagement associatif et nécessitent des pratiques engageant partage et solidarité.

La valorisation de l'expérience bénévole en vue d'obtenir tout ou partie d'un diplôme est possible depuis la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002. Le HCVA a rendu 2 avis sur ce sujet, l'un en 2013⁶ et l'autre en 2018⁷.

Dans ces deux rapports, le HCVA insiste sur la nécessité pour les associations de faire connaître ce dispositif à leurs bénévoles et de veiller à leur accompagnement chaque fois que cela est possible. En effet, la prise en compte des acquis de l'expérience bénévole peut constituer une aide importante pour des personnes en reconversion ou en retour à l'emploi. Parmi celles-ci, celles qui sont peu diplômées, peuvent trouver dans l'engagement bénévole une occasion d'acquérir des savoirs faire utiles à leur insertion professionnelle.

Certaines associations doivent aussi modifier leur mode de fonctionnement pour être plus accueillantes et attentives envers tous les bénévoles. **Les rencontres et temps conviviaux entre les bénévoles investis dans l'action de terrain et ceux siégeant dans les instances de décisions,** peuvent être développées afin de permettre des parcours d'engagement pour ceux qui

⁶ HCVA : Avis relatif à la validation de l'expérience bénévole - 15 mars 2013

⁷ HCVA : Rapport sur les suites de l'avis sur la VAE de 2013 - Mai 2018

le souhaitent. L'association ne peut reproduire les travers rencontrés dans d'autres types d'organisation qui instituent des « barrières » entre ceux qui pensent et ceux qui agissent.

Cette capacité d'accueil à tous doit être particulièrement développée à l'égard des bénévoles, rien ne peut justifier l'entre soi des bénévoles et tout plaide pour faire des associations un lieu où ceux qui souhaitent s'y investir puissent le faire. L'association se veut « école de démocratie » elle doit pouvoir le montrer au quotidien. **L'organisation de binômes entre anciens et nouveaux bénévoles** pour faciliter l'entrée dans l'association peut également faciliter l'accueil.

Des missions courtes donneront l'occasion à des personnes peu familières avec le monde associatif de faire une expérience d'engagement sans se sentir immédiatement « prisonnières ». La place qui leur sera faite, le respect de leur situation, pourront être de nature à leur donner envie de continuer et ainsi de découvrir toute la richesse de l'engagement pour elles-mêmes, pour l'association et pour la société.

Des missions réalisées en dehors des locaux de l'association, peuvent également participer à élargir le bénévolat. En effet, les obstacles dus au transport, à la garde d'enfants ... peuvent ainsi être levés. Bien entendu, cette forme de bénévolat ne peut être unique, la rencontre régulière avec d'autres bénévoles, des salariés et des personnes bénéficiaires est nécessaire pour se sentir pleinement acteur du projet.

✓ Réinterroger le projet associatif

Cette volonté d'un accueil ouvert à toute personne souhaitant être bénévole nécessite, dans certains cas, de **réinterroger le projet associatif** :

- Quels sont les objectifs de l'association pour que chacun prenne sa place ?
- Un objectif sociétal au service des plus éloignés de l'engagement ?
- Un objectif inclusif où tout le monde aura sa place ?
- Un objectif démocratique d'éducation populaire où chacun pourra se sentir acteur d'un mieux vivre ensemble ?
- ...

✓ Se faire accompagner

Pour aller de la volonté politique de développer une démarche participative à sa pleine mise en œuvre, un accompagnement pourra se révéler nécessaire pour certaines associations afin d'avancer vers cette ouverture. Occupées sur le terrain, elles n'ont ni le temps, ni les personnes pour conduire la réflexion et mettre en place outils et bonnes pratiques.

Aujourd'hui, coordinations, têtes de réseaux, acteurs qui accompagnent le développement du bénévolat, et pratiquent l'intermédiation entre les bénévoles et les organismes, peuvent aider les associations à examiner leur situation et trouver des solutions pour avancer.

France bénévolat, Bénénova, Le Mouvement associatif, le réseau national des maisons d'associations (RNMA) peuvent jouer ce rôle aux côtés des fédérations et autres grandes associations nationales.

4.2 A l'initiative des pouvoirs publics

✓ Les mesures existantes

Depuis 1985 il existe un mode de financement spécifique pour la formation des bénévoles avec le fonds pour le développement de la vie associative. Comme indiqué plus avant, cette formation est importante pour les bénévoles et particulièrement pour tous ceux qui se sentent éloignés de l'engagement, pensant ne pas avoir les compétences nécessaires.

La valorisation de l'engagement, par l'attribution de crédits de formation, dans le cadre du compte engagement citoyen (CEC)⁸, constitue un encouragement au bénévolat, intéressant, cependant il est limité à certains types de bénévolat (élu ou encadrant de bénévoles).

✓ Pour aller plus loin

L'augmentation des crédits du fonds de développement pour la vie associative constitue une demande récurrente de la part des associations. Le HCVA a formulé une proposition précise à ce sujet : attribuer le montant des sommes se trouvant sur les comptes bancaires inactifs des associations au FDVA.

Favoriser davantage, **le recours au dispositif de VAE bénévole**, notamment en poursuivant les simplifications et en faisant connaître ces possibilités dans les services de pôle emploi. L'expérience « 10 000 VAE » conduite en 2017 pourrait être développée plus largement.

Poursuivre la concertation avec les employeurs pour assurer une réelle mise en valeur de l'engagement lors des recrutements.

Encourager les enfants et les jeunes. Dans un rapport rendu en novembre 2017⁹, le Haut Conseil à la vie associative préconisait un encouragement à l'engagement dès le plus jeune âge, notamment en impliquant l'école. Cette pratique dès l'école ne peut qu'être favorable et porter une valeur d'exemple auprès de toutes les populations.

Dans cette perspective, les associations auront une mission importante à développer auprès des jeunes durant la période obligatoire du SNU (Service National Universel). Des témoignages et la présentation des actions mises en place par les associations feront connaître à tous l'importance et la richesse de l'engagement pour soi et pour les autres.

⁸ Art L 5151-7 du code du travail : Le compte d'engagement citoyen recense les activités bénévoles ou de volontariat de son titulaire. Il permet d'acquérir :1° Des droits sur le compte personnel de formation à raison de l'exercice de ces activités ;2° Des jours de congés destinés à l'exercice de ces activités

⁹ Favoriser l'engagement des jeunes à l'école. Pour une citoyenneté active. Rapport du HCVA - Novembre 2017

Conclusion

Pas d'associations sans bénévoles, ces hommes et ces femmes engagés en constituent leur première richesse. Plus de 85% des associations ne fonctionnent qu'avec des bénévoles. Leur présence est aussi la spécificité du monde associatif avec une gouvernance alliant toutes les parties prenantes : bénévoles, professionnels, adhérents, usagers ... Mais cette richesse a aussi son exigence, celle d'apporter à tous ces engagés le cadre d'action qui leur permettra de participer à l'édification d'une société plus harmonieuse.

ANNEXES

Liste des auditions

- 13 décembre 2018 - Lionel Prouteau chercheur auteur de l'étude sur le bénévolat en 2017
Elisabeth Pascaud France bénévolat
- 24 janvier 2019 - Usman Ishaq directeur adjoint de l'association La Chorba
- 19 février 2019 - Arnaud Poincelet responsable du secteur bénévolat et Michel Bakuzakundi bénévole membre du conseil d'animation national Secours Catholique
- 13 mars 2019 - Différentes personnes (salariée et bénévoles) au Secours populaire de la Creuse
13 mars 2019. Une bénévole de l'association M'éducens (Haute Vienne)
- 18 avril 2019 Véronique Morzelle responsable du pôle des richesses humaines au Mouvement ATD Quart Monde

Bibliographie

Lionel Prouteau : Bénévolat et bénévoles en France en 2017. État des lieux et tendances
Rapport de recherche Octobre 2018

Recherche et solidarités : La France bénévole avril 2018

CNAPE : L'engagement bénévole une ressource-clé à promouvoir dans les associations
au bénéfice des enfants et des jeunes Rapport Mai 2018

France bénévolat Commission inter associative : l'engagement bénévole associatif pour
une citoyenneté active mars 2017 et septembre 2018

Livre blanc de l'engagement local Avril 2018 collectif d'associations

Les Français et l'action associative. 1^{er} baromètre Helloasso Octobre 2018

L'observatoire de l'engagement : L'engagement pluriel 3^{ème} forum de l'engagement mars
2018

Informations sur les associations auditionnées

<https://lachorba.fr/>

Pour tout savoir sur le compte engagement citoyen (CEC).

<https://www.associations.gouv.fr/cec.html>

Quelques données chiffrées

Extraites de l'étude Lionel Prouteau (octobre 2018)

1 - Taux global de participation bénévole selon les domaines d'activités

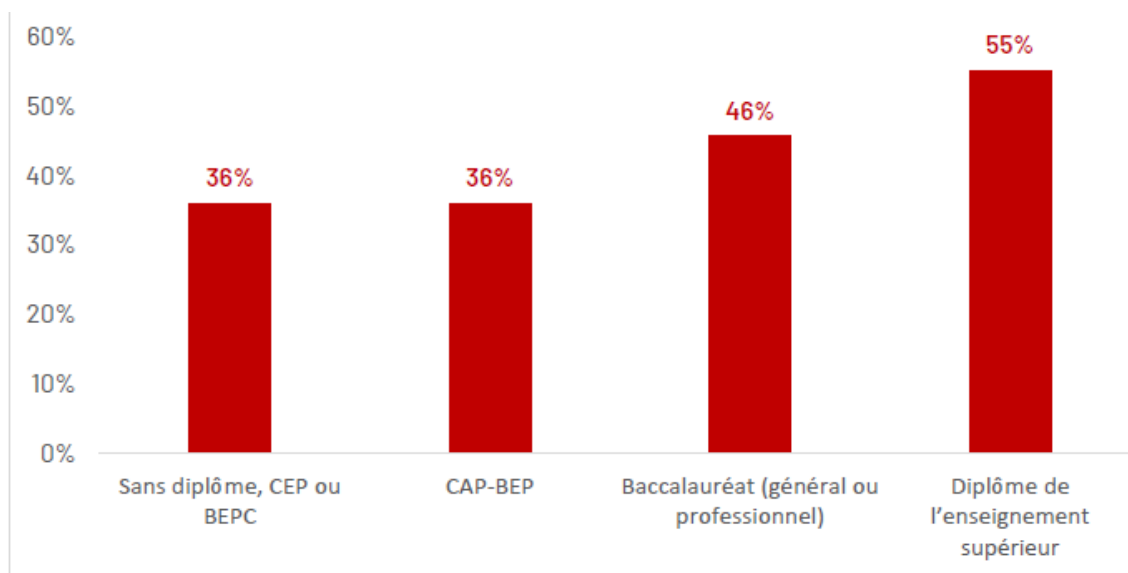
Domaines	Taux en pourcentage
Taux global	43,2
culture	6,8
sports	9,8
loisirs	10,0
Social-caritatif-humanitaire	11,5
santé	2,0
Défense de droit, de causes, d'intérêts	13,2
Education et formation	3,4
Développement économique et social	0,7
autre	0,7

Note : La somme des taux de participation par domaine est supérieure au taux global de participation en raison des pluri-participations.

Lecture : le taux global de participation bénévole est de 43,2 % en 2017 dans la population de 18 ans et plus. Il y a 95 % de chance pour que le taux réel soit compris entre 41,9 et 44,6 %.

Source : Enquête CRA-CSA 2017.

2 - Taux de bénévolat global et niveau de diplôme



Note : les taux ont été arrondis à l'unité la plus proche.

Source : Enquête CRA-CSA 2017.